

Cibler pour mieux intervenir en matière de sécurité alimentaire

INTRODUCTION

L'alimentation constitue une dimension fondamentale de la personne. Elle est influencée par des facteurs relevant de la personne elle-même (connaissances, culture, croyances, valeurs, etc.) et de son environnement (accessibilité géographique et économique, politiques publiques, messages médiatiques, etc.). Face à l'exposition croissante de messages encourageant la consommation de fruits et de légumes et d'aliments nutritifs (moins de sucre, de gras, de sel, plus de fibres, etc.), et dans un contexte où règne l'abondance, la population estrienne est-elle en mesure de se procurer ces aliments? L'accès géographique aux supermarchés et aux autres commerces d'alimentation est-il favorable en Estrie? Pour tous? Par le biais de données disponibles à l'échelle nationale et régionale, le document suivant situera les différentes communautés de l'Estrie face à ces questions.

QU'EST-CE QUE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE?

Tout d'abord, l'insécurité alimentaire peut être définie comme l'accès restreint, inadéquat ou incertain des personnes ou des ménages à des aliments sains, nutritifs et personnellement acceptables, tant sur le plan de la quantité que sur celui de la qualité, pour leur permettre de combler leurs besoins énergétiques et de mener une vie saine et productive⁽¹⁾.

Selon l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC), la proportion de la population estrienne de 12 ans ou plus ayant connu une insécurité alimentaire est relativement stable dans les dernières années (6,7 % en 2007-2008, 6,6 % en 2009-2010 et 6,8 % en 2011-2012). La situation estrienne est comparable à celle du Québec. D'après cette enquête, l'insécurité alimentaire signifie que la personne a dû :

- faire un compromis en matière de qualité ou de quantité d'aliments consommés, ou;
- réduire sa consommation alimentaire et voir ses habitudes alimentaires perturbées⁽²⁾.

CONTEXTE ET PRÉSENTATION DU PROJET

À l'échelle provinciale, en 2011, l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) publiait une analyse de la situation de la sécurité et de l'insécurité alimentaire au Québec⁽³⁾. Les données publiées dans ce rapport permettent d'identifier des facteurs de risque (caractéristiques sociodémographiques) associés à l'insécurité alimentaire. La Direction de santé publique (DSP) de l'Estrie a donc appliqué les différents facteurs identifiés par l'INSPQ aux 66 communautés locales en Estrie, afin d'identifier celles qui sont plus à risque de vivre de l'insécurité alimentaire. Réalisé en partenariat, le découpage des communautés de chacune des municipalités régionales de comté (MRC) a été fait en tenant compte de nombreux critères, dont la dynamique de la vie communautaire, le sentiment d'appartenance des gens du milieu, le réseau social et d'entraide naturelle, l'occupation de l'espace, la mobilité des gens dans leur vie quotidienne et la vie économique des milieux. De plus, les communautés doivent avoir un nombre d'habitants assez élevé pour assurer une robustesse statistique aux données diffusées à cette échelle, soit environ 5 000 personnes chacune.

Par la suite, une préoccupation a été portée à l'environnement alimentaire, soit l'offre alimentaire en Estrie. Réalisée à partir des données d'un portrait de l'environnement bâti et de l'environnement des services en Estrie⁽⁴⁾, la DSP a mis l'accent sur l'accessibilité aux aliments en Estrie, et plus particulièrement, celle dans les communautés à risque d'insécurité alimentaire.

Le présent document présentera :

1. Les facteurs de risque liés à l'insécurité alimentaire (caractéristiques sociodémographiques)
2. L'identification des communautés qui ont au moins quatre facteurs de risque liés à l'insécurité alimentaire
3. L'accès aux aliments (commerces d'alimentation et dépanneurs) en Estrie
4. Le concept de désert alimentaire
5. Pour les communautés ciblées « à risque », déterminer si elles font partie d'un désert alimentaire ou si elles ont un faible accès aux commerces d'alimentation

Les facteurs de risque liés à l'insécurité alimentaire

Certaines personnes et certains ménages sont plus à risque de vivre en situation d'insécurité alimentaire. Ainsi, d'après les résultats de l'ESCC (volet spécifique sur la nutrition en 2004), des facteurs de risque ont été identifiés par l'INSPQ⁽³⁾. Les caractéristiques des ménages québécois les plus à risque sont exposés dans le tableau 1.

Par ailleurs, l'identification du « niveau de risque » de chacune des communautés locales de l'Estrie a été estimée en utilisant les indicateurs disponibles à l'échelle des communautés locales de l'Estrie, soit celles du Recensement de la population 2011 et celles de l'Enquête nationale auprès de ménages (ENM) de 2011. Dans le tableau 1, ces indicateurs sont placés à côté du facteur de risque, soulevés par l'INSPQ, pour lequel ils sont associés. Il est à noter que quelques indicateurs composant l'indice de défavorisation sociale sont « jumelés » à un autre facteur de risque.

Tableau 2

Nombre de facteurs de risque liés à l'insécurité alimentaire des 66 communautés de l'Estrie, 2011

MRC	Communauté	Facteurs de risque (/8)	MRC	Communauté	Facteurs de risque (/8)
Le Granit	3001 - Rivière-Chaudière	2	Ville de Sherbrooke	De Brompton (C-1)	0
Le Granit	3002 - Lac-Mégantic	1	Ville de Sherbrooke	De l'Aéroport (C-2)	1
Le Granit	3003 - Parc de Frontenac	2	Ville de Sherbrooke	De Julien-Ducharme (C-3)	2
Le Granit	3004 - Monts Mégantic et Gosford	4	Ville de Sherbrooke	Du Pin-Solitaire (C-4)	6
Les Sources	4001 - Asbestos	4	Ville de Sherbrooke	De Saint-Michel (C-5)	7
Les Sources	4002 - Danville	3	Ville de Sherbrooke	Des Jardins-Fleuris (C-6)	7
Les Sources	4003 - Villages des Sources	2	Ville de Sherbrooke	De Desranleau (C-7)	0
Le Haut-St-François	4101 - Les beaux vallons (Zone 1)	2	Ville de Sherbrooke	Des Châteaux (C-8)	0
Le Haut-St-François	4102 - La Saint-François (Zone 2)	1	Ville de Sherbrooke	De Lavigerie (C-9)	2
Le Haut-St-François	4103 - Le ciel étoilé (Zone 3)	4	Ville de Sherbrooke	De Saint-Jean-Baptiste (C-10)	6
Le Haut-St-François	4104 - Les lacs (Zone 4)	3	Ville de Sherbrooke	De Lennoxville (C-11)	3

Tableau 1

Les facteurs de risque liés à l'insécurité alimentaire ainsi que les indicateurs associés au Recensement et à l'ENM 2011

Facteurs de risque soulevés par l'INSPQ	Indicateurs du Recensement et de l'ENM 2011
Revenu très faible	Population âgée de 18 à 64 ans dans les ménages privés ayant un faible revenu, après impôt
Aide sociale constituant la principale source de revenu	Part du revenu total provenant de transferts gouvernementaux
Personnes seules	Personnes seules de 15 ans ou plus*
Familles monoparentales	Familles monoparentales*
Immigration récente	Population immigrante récente (arrivée depuis le précédent recensement)
Locataire d'un logement	Logements loués
Défavorisation matérielle et sociale	Revenu moyen par personne âgée de 15 ans ou plus (brut) Population de 15 ans ou plus occupant un emploi

*Indicateur faisant partie de l'indice de défavorisation sociale

Dans le cadre de ce document, une communauté est considérée comme possédant un facteur de risque chaque fois qu'elle présente un écart défavorable d'au moins 5 % avec la moyenne provinciale pour chaque indicateur retenu. Donc, la population qui compose une communauté locale peut avoir de 0 à 8 facteurs de risque liés à l'insécurité alimentaire. Le tableau 2 présente le nombre de facteurs de risque de chacune des 66 communautés locales de l'Estrie.

MRC	Communauté	Facteurs de risque (/8)	MRC	Communauté	Facteurs de risque (/8)
Le Val-St-François	4201 - Richmond et région	1	Ville de Sherbrooke	Du Centre-Ville (C-12)	7
Le Val-St-François	4202 - Valcourt et région	1	Ville de Sherbrooke	De l'Immaculée-Conception (C-13)	7
Le Val-St-François	4203 - Ville de Windsor	1	Ville de Sherbrooke	Des Grands-Monts (C-14)	8
Le Val-St-François	4204 - Ceinture de Windsor	1	Ville de Sherbrooke	Du Phare (C-15)	0
Le Val-St-François	4205 - Saint-Denis-de-Brompton	0	Ville de Sherbrooke	De Sainte-Jeanne-d'Arc (C-16)	7
Le Val-St-François	4206 - Stoke	0	Ville de Sherbrooke	De l'Université (C-17)	3
Coaticook	4401 - Coaticook Nord	2	Ville de Sherbrooke	De Sainte-Catherine (C-18)	0
Coaticook	4402 - Coaticook Est	2	Ville de Sherbrooke	Du Petit-Lac-Magog (C-19)	0
Coaticook	4403 - Coaticook Ouest	1	Ville de Sherbrooke	Du Mi-Vallon (C-20)	0
Coaticook	4404 - Coaticook Centre urbain	4	Ville de Sherbrooke	De Boisjoli (C-21)	0
Coaticook	4405 - Coaticook Centre agricole	2	Ville de Sherbrooke	Du Village-de-Rock-Forest (C-22)	0
Memphrémagog	4501 - Vallée de la Missisquoi Nord	0	Ville de Sherbrooke	De Deauville (C-23)	0
Memphrémagog	4502 - Vallée de la Missisquoi Sud	1	Ville de Sherbrooke	De Saint-Élie (C-24)	0
Memphrémagog	4503 - Massawippi	0	Ville de Sherbrooke	De Beckett (C-25)	0
Memphrémagog	4504 - Stanstead	3	Ville de Sherbrooke	D'Hélène-Boullé (C-26)	0
Memphrémagog	4505 - Sud de Magog	1	Ville de Sherbrooke	De Saint-Alphonse (C-27)	3
Memphrémagog	4506 - Est de Magog	6	Ville de Sherbrooke	Du Vieux-Nord (C-28)	4
Memphrémagog	4507 - Centre de Magog	7	Ville de Sherbrooke	De Laurentie (C-29)	2
Memphrémagog	4508 - Nord de Magog	3	Ville de Sherbrooke	De Saint-Boniface (Lionel-Groulx) (C-30)	5
Memphrémagog	4509 - Southière	0	Ville de Sherbrooke	De Chauveau (C-31)	0
Memphrémagog	4510 - Nord-Est de Magog	2	Ville de Sherbrooke	D'André-Viger (C-32)	6
Memphrémagog	4511 - Orford	0	Ville de Sherbrooke	De Saint-Jean-de-Brébeuf (C-33)	4

Communautés qui ont au moins quatre facteurs de risque liés à l'insécurité alimentaire

Parmi les 66 communautés estriennes, 18 d'entre elles possèdent au moins quatre facteurs de risque liés à l'insécurité alimentaire, ce qui représente 27 % des communautés de l'Estrie.

Le tableau 3 expose ces dix-huit communautés, tout en indiquant le nombre de facteurs de risque ainsi que la MRC reliée à chaque communauté.

Les deux tiers des communautés identifiées se retrouvent sur le territoire de la Ville de Sherbrooke, celle-ci possédant 50 % des communautés estriennes. Seule la MRC du Val-Saint-François n'a aucune communauté possédant au moins quatre facteurs de risque liés à l'insécurité alimentaire.

Tableau 3

Les dix-huit communautés de l'Estrie possédant au moins quatre facteurs de risque liés à l'insécurité alimentaire

Communauté	MRC	Facteurs de risque (/8)
Des Grands-Monts (C-14)	Ville de Sherbrooke	8
De Saint-Michel (C-5)	Ville de Sherbrooke	7
Des Jardins-Fleuris (C-6)	Ville de Sherbrooke	7
Du Centre-Ville (C-12)	Ville de Sherbrooke	7
De l'Immaculée-Conception (C-13)	Ville de Sherbrooke	7
De Sainte-Jeanne-d'Arc (C-16)	Ville de Sherbrooke	7
Centre de Magog	Memphrémagog	7
Du Pin-Solitaire (C-4)	Ville de Sherbrooke	6
De Saint-Jean-Baptiste (C-10)	Ville de Sherbrooke	6
D'André-Viger (C-32)	Ville de Sherbrooke	6

Communauté	MRC	Facteurs de risque (/8)
Est de Magog	Memphrémagog	6
De Saint-Boniface (Lionel-Groulx) (C-30)	Ville de Sherbrooke	5
Monts Mégantic et Gosford	Le Granit	4
Asbestos	Les Sources	4
Le ciel étoilé (Zone 3)	Le Haut-St-François	4
Du Vieux-Nord (C-28)	Ville de Sherbrooke	4
De Saint-Jean-de-Brébeuf (C-33)	Ville de Sherbrooke	4
Coaticook Centre urbain	Coaticook	4

Accès difficile aux commerces d'alimentation¹ et aux dépanneurs²

Selon une étude de l'INSPQ⁽⁴⁾, nous comptons 162 commerces d'alimentation en Estrie. Une forte majorité de la population estrienne (76 %) est localisée à plus de 1 000 mètres, soit environ 12 minutes de marche de ce type de commerce, ce qui est supérieur à la moyenne québécoise (59 %). Cette proportion est encore plus élevée dans les milieux ruraux où 87 % de la population se trouve à plus de 1 000 mètres d'un commerce d'alimentation. À Sherbrooke, c'est 70 % de la population qui se retrouve dans cette situation.

En ce qui concerne les dépanneurs, 204 ont été comptabilisés dans la région. Près de la moitié des Estriens (46 %) sont localisés à plus de 1 000 mètres d'au moins un dépanneur. Cette proportion est supérieure à celle du Québec (35 %). À Sherbrooke, 36 % de la population se situe dans un secteur localisé à plus de 1 000 mètres d'un dépanneur, alors qu'en milieu rural, la proportion s'élève à 64 %.

Ces données montrent que l'offre alimentaire est limitée en Estrie, particulièrement en milieu rural. En effet, dans ces milieux, la grande majorité de la population est à plus de 1 000 mètres d'un commerce d'alimentation (87 %) et d'un dépanneur (64 %).

Compte tenu de cette réalité, le transport devient central pour ces milieux. Pour ceux qui ont une voiture, cette réalité implique des frais associés aux transports (ex. : essence). Pour ceux qui n'en possèdent pas, ils doivent avoir recours à un transport collectif ou dépendent d'une personne qui possède une voiture. En milieu urbain, le service d'autobus constitue le moyen le plus économique pour accéder aux marchés d'alimentation, mais encore faut-il que le trajet d'autobus soit

favorable. Toutefois, en milieu rural, le transport collectif est très rare. La population sans voiture doit donc recourir au service d'un taxi qui, lui, est plus dispendieux.

De plus, en Estrie, les gens sont plus près d'un dépanneur que d'un commerce d'alimentation. Dans la majorité des dépanneurs, l'offre alimentaire en matière de fruits et de légumes frais ainsi que d'aliments nutritifs est limitée en termes de quantité, et souvent à prix plus élevé. Bref, l'accessibilité géographique et la proximité de la population aux aliments sains à prix abordables est un enjeu majeur en matière de sécurité alimentaire pour la région.

Un autre enjeu est la diversité des commerces d'alimentation et des dépanneurs. En milieu rural, la population a souvent accès à une seule bannière de supermarché et à un seul dépanneur. La population se trouve ainsi limitée en termes d'accès aux promotions et aux réductions. Par conséquent, ils se voient privés d'aliments à meilleurs prix.

Qu'est-ce qu'un désert alimentaire?

En 2012, l'INSPQ a réalisé une analyse de l'accessibilité géographique aux commerces d'alimentation⁽⁵⁾. Cette étude présente le concept de désert alimentaire. Celui-ci se définit comme un secteur offrant un faible accès à des commerces favorisant une saine alimentation et étant défavorisé sur le plan socio-économique. De plus, le centre géographique du secteur doit être situé à plus de 1 kilomètre d'un tel commerce en milieu urbain, et à plus de 16 kilomètres en milieu rural. Pour chacune des régions du Québec, les secteurs qualifiés de désert alimentaire ont été identifiés. Il est à noter que selon la définition, en Estrie, le milieu urbain fait référence à la région métropolitaine de recensement (RMR) de Sherbrooke. Elle est formée des municipalités suivantes :

- Sherbrooke
- Magog
- Orford
- Saint-Denis-de-Brompton
- Compton
- Ascot Corner
- Stoke
- Waterville
- Hatley
- Val-Joli
- North-Hatley

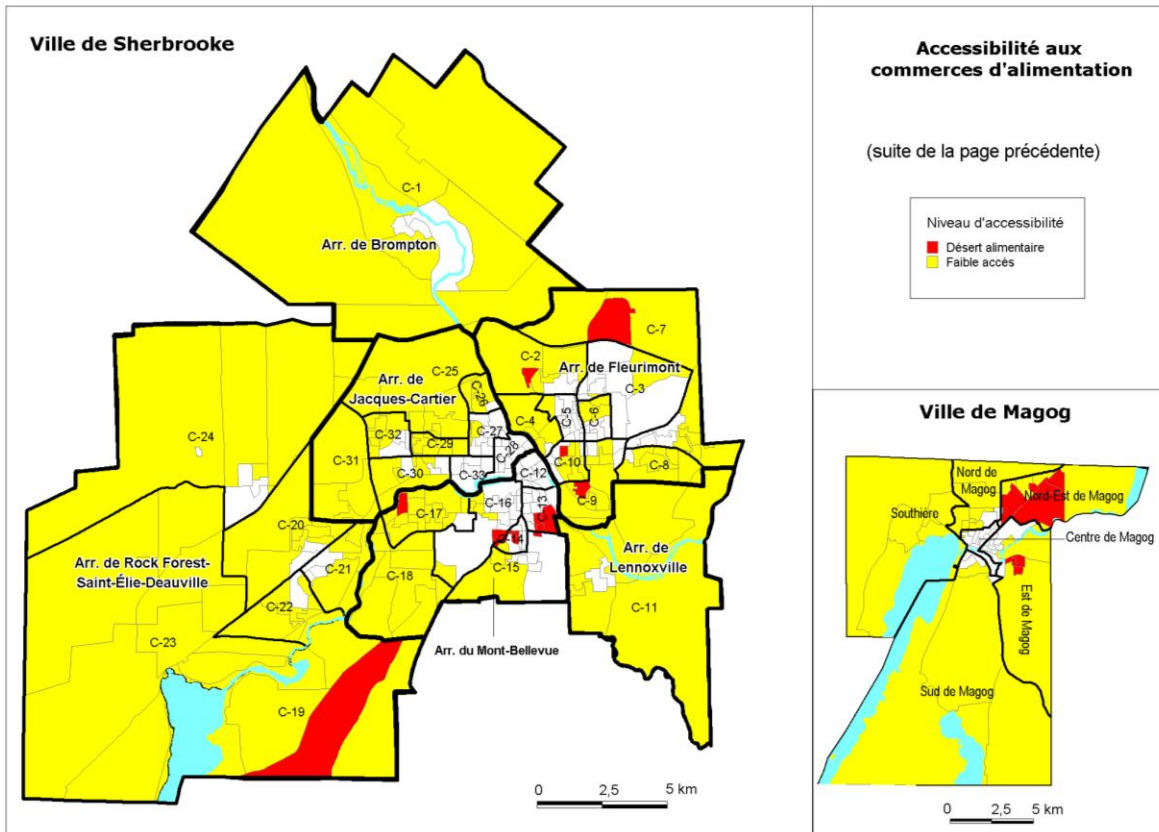
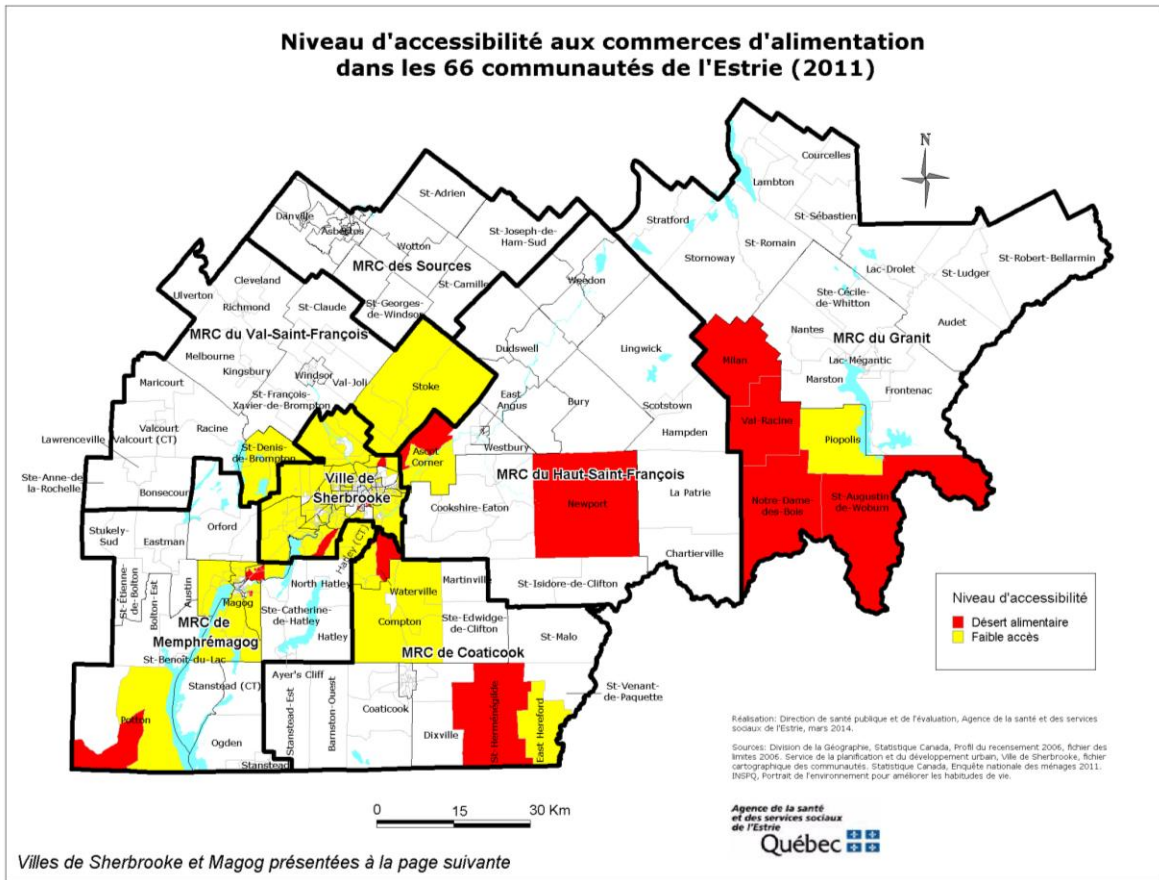
En Estrie, 7 % de la population habite un secteur qualifié de désert alimentaire.

Les cartes suivantes présentent l'ensemble des communautés de l'Estrie et identifient celles dans lesquelles on retrouve au moins un désert alimentaire ou un secteur avec un faible accès aux commerces alimentaires (même définition que le désert alimentaire, sans la notion de défavorisation).

¹ Marchés publics, fruiteries, boucheries, poissonneries, boulangeries, épicerie, supermarchés

² Dépanneurs et stations-services avec dépanneurs

Figure 1
Niveau d'accessibilité aux commerces d'alimentation dans les 66 communautés de l'Estrie (2011)



Les communautés les plus à risque d'insécurité alimentaire font-elles partie d'un désert alimentaire?

Le niveau d'accessibilité aux aliments pour chacune des dix-huit communautés à risque d'insécurité alimentaire, identifiées au tableau 2, est présenté au tableau 4. À la colonne « Facteurs de risque », la case est rouge si au moins un désert alimentaire est présent dans la communauté. S'il s'agit d'une communauté ayant des secteurs de faible accès, sans désert alimentaire, la couleur jaune apparaît dans la case. Finalement, s'il n'y a pas de désert alimentaire ou un faible accès à l'intérieur de la communauté, la case est colorée en vert. Ainsi, six communautés à risque présentent une offre alimentaire favorable.

Or, le tiers des communautés les plus à risque (au moins 4 facteurs de risque) ont un secteur où l'on retrouve un faible accès aux commerces d'alimentation. En plus d'être à risque d'insécurité alimentaire, 33 % des communautés ont au moins un désert alimentaire.

Tableau 4
Niveau d'accessibilité des dix-huit communautés à risque d'insécurité alimentaire

Communauté	MRC	Facteurs de risque (/8)
Des Grands-Monts (C-14)	Ville de Sherbrooke	8
De Saint-Michel (C-5)	Ville de Sherbrooke	7
Des Jardins-Fleuris (C-6)	Ville de Sherbrooke	7
Du Centre-Ville (C-12)	Ville de Sherbrooke	7
De l'Immaculée-Conception (C-13)	Ville de Sherbrooke	7
De Sainte-Jeanne-d'Arc (C-16)	Ville de Sherbrooke	7
Centre de Magog	Memphrémagog	7
Du Pin-Solitaire (C-4)	Ville de Sherbrooke	6
De Saint-Jean-Baptiste (C-10)	Ville de Sherbrooke	6
D'André-Viger (C-32)	Ville de Sherbrooke	6
Est de Magog	Memphrémagog	6
De Saint-Boniface (Lionel-Groulx) (C-30)	Ville de Sherbrooke	5
Monts Mégantic et Gosford	Le Granit	4
Asbestos	Les Sources	4
Le ciel étoilé (Zone 3)	Le Haut-St-François	4
Du Vieux-Nord (C-28)	Ville de Sherbrooke	4
De Saint-Jean-de-Brébeuf (C-33)	Ville de Sherbrooke	4
Coaticook Centre urbain	Coaticook	4

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Le présent document démontre que, de nos jours, ce n'est pas toute la population de l'Estrie qui a le même accès à une alimentation favorable à sa santé. Le problème de l'insécurité alimentaire est donc un enjeu important dans la lutte contre les inégalités sociales et de santé, afin d'améliorer la santé et le bien-être de la population, notamment celle en situation de vulnérabilité.

Par chance, depuis les dernières années, la sécurité alimentaire s'inscrit dans plusieurs mesures ou programmes gouvernementaux, tels le Plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale (PAGSIS), le Plan d'action gouvernemental de promotion des saines habitudes de vie et de prévention des problèmes reliés au poids (PAG) et le Programme national de santé publique (PNSP).

L'accessibilité aux aliments sains est un enjeu majeur en matière de sécurité alimentaire dans chaque MRC de l'Estrie. C'est d'ailleurs un volet qui a été priorisé par l'Alliance estrienne pour la solidarité et l'inclusion sociale pour l'élaboration d'un projet régional. Ainsi, un des volets du projet, en voie d'élaboration, sera de mieux structurer la production, la transformation, la distribution et la récupération des aliments afin qu'elles desservent davantage les populations plus vulnérables.

Les écrits scientifiques sur la sécurité alimentaire abondent dans le même sens quant à la façon ultime de lutter contre l'insécurité alimentaire, soit le travail en intersectorialité, à tous les niveaux (local, régional et national), pour agir de multiples façons avec de multiples partenaires. En mars dernier, lors de la journée de réflexion sur la sécurité alimentaire dans le cadre du PAGSIS, tous les partenaires présents, issus de divers milieux (santé, municipal, agroalimentaire, communautaire) ont adhéré à cette vision. Ainsi, ils ont fait le choix de mettre en commun les forces et les ressources actuelles de notre région afin de contrer l'insécurité alimentaire de la population. Il faut agir tous ensemble pour offrir à la population plus vulnérable de notre région de meilleures conditions, notamment des conditions géographiques et économiques, afin d'accéder à une saine alimentation, et ce, en toute dignité.

LISTE DES RÉFÉRENCES

- (1) Tarasuk, V. (2001). Document de travail sur l'insécurité alimentaire individuelle et des ménages. Ottawa : Santé Canada.
- (2) SANTÉ CANADA (2007). Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, cycle 2.2, Nutrition (2004) - Sécurité alimentaire liée au revenu dans les ménages canadiens, Ottawa, 118 p. En ligne : http://www.hc-sc.gc.ca/fn-an/alt_formats/hpfb-dgpsa/pdf/surveill/income_food_sec-sec_alim-fra.pdf
- (3) Blanchet, C., L. Rochette et D. Hamel. (2011). Sécurité et insécurité alimentaire chez les Québécois : une analyse de la situation en lien avec leurs habitudes alimentaires. Québec : Gouvernement du Québec.
- (4) INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC, 2011. Portrait de l'environnement bâti et de l'environnement des services, région sociosanitaire de l'Estrie, 45 p.
- (5) INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC, 2013. Accessibilité géographique aux commerces alimentaires au Québec : analyse de situation et perspective d'interventions, 49 p.

Rédaction :

Gino Perreault et Marie-Josée Riel
Direction de santé publique de l'Estrie
ISBN 978-2-924287-34-7